

Québec, le 21 février 2013

Secrétaire général, John Traversy
CRTC
Ottawa, ON K1A 0N2

Avis de consultation : **CRTC 2013-19**
Numéro de la demande de ADR: **2012-1051-7**
Numéro de la demande de APB: **2012-0689-7**

Monsieur,

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a le mandat de protéger le territoire québécois contre les incendies de forêt. De plus, l'un des mandats de l'organisation est la sensibilisation de la population en ce qui a trait aux comportements à risque en forêt.

Grâce à ADRtv, des capsules de prévention sont diffusées à travers tout le Québec depuis quatre ans, et ce, gratuitement. Étant une entreprise privée à but non lucratif, la SOPFEU est restreinte dans son budget publicitaire. La collaboration gratuite de ADRtv est précieuse pour une entreprise comme la nôtre et permet une portée plus large de nos actions en matière de prévention.

Pour ces raisons, la SOPFEU espère grandement que le CRTC renouvellera la licence de ADRtv.

Veuillez agréer mes salutations les plus distinguées.

Gérard Lacasse
Coordonnateur à l'information